

Municipalité 17 août 2023

PR23.20PR

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de CHF 480'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 400'000.-, pour la réalisation et l'achat d'installations sportives de quartier

et

le rapport sur le postulat du 12 décembre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff « Pumptrack »

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Ville d'Yverdon-les-Bains brille par les résultats sportifs de ses clubs phares. Cet aspect n'est toutefois pas suffisant pour mettre ses habitant·es en mouvement et pour lutter efficacement contre les méfaits de la sédentarité (obésité, diabète, etc.) qui influent directement sur les coûts de la santé.

Ce préavis porte sur trois objets distincts qui ont en commun le développement d'installations de sport et d'activité physique pour toutes et tous dans les quartiers yverdonnois, dans une visée de lutte contre la sédentarité, de bien-vivre et d'attractivité de la ville d'Yverdon-les-Bains : le projet Balade ActYv, la rénovation du terrain de sport de la Villette et l'achat d'infrastructures sportives itinérantes.

Le développement d'installations sportives et d'activité physique de quartier est un élément indispensable d'une politique sportive. Il permet notamment d'agir directement sur les environnements physique et social de la population qui sont les déterminants principaux de la santé. Les différents projets faisant l'objet du présent rapport sont des installations sportives et d'activité physique d'extérieur. Ils visent donc également l'adoption de comportements et d'habitudes dont les études disent qu'ils sont en moyenne plus écologiques que les activités pratiquées à l'intérieur. Les installations concernées comportent de plus une composante sociale très forte, puisqu'elles seront toutes accessibles gratuitement et ont été pensées en prenant en compte les enjeux de genre et d'inégalités sociales face à la pratique du sport et de l'activité physique.

Dans l'esprit du projet « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois·e » (cf. préavis PR 22.02PR concernant une demande de crédit d'étude de CHF 395'000.- pour la poursuite des études en lien avec le projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois·e », subventionné par la Confédération, accepté par le Conseil communal le 3 mars 2022), ces installations doivent permettre d'enrichir l'offre d'espaces de proximité dédiés à l'activité physique.

1. Projet Balade ActYv

Madame la Conseillère communale Anne Gillardin Graf a déposé le 7 juin 2018 une motion (traitée comme un postulat) intitulée « Parcours santé au bord du lac ». Dans sa séance du 9 septembre 2020, la Municipalité a décidé de donner suite à cette idée et de réaliser des « parcours vita urbains » modernes et pluridisciplinaires ; elle a chargé le Service des sports et de l'activité physique de leur réalisation, l'objectif étant de promouvoir l'exercice physique en plein air. Dans ce cadre et pour inciter la population à pratiquer une activité physique, des parcours santé intergénérationnels nommés "Balade ActYv" ont été pensés avec l'idée d'utiliser le mobilier urbain comme support aux exercices proposés.

Par ce moyen, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'engage d'une part pour la santé de toutes les générations et contribue, d'autre part, à la réalisation de son Plan climat. En effet, d'après la littérature scientifique spécialisée, le développement d'infrastructures en plein air constitue, avec la transformation des moyens de transport utilisés pour les loisirs, l'un des piliers de la durabilité dans le domaine du sport et de l'activité physique.

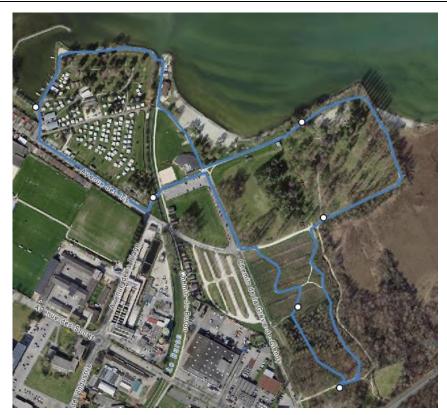
Description du projet

Avec pour slogan "En mouvement pour ma santé", un premier itinéraire du projet "Balade ActYv" a été soumis à la population et aux partenaires en phase de test du 20 février au 14 mars 2021. Suite à cette phase de test, la signalétique a été améliorée afin de répondre aux besoins et attentes des utilisateurs et les exercices proposés ont été revus, en optant pour deux thématiques, soit "coordination/mobilité" et "renforcement/cardio", afin de répondre à tous les publics.

Dans l'intervalle, plusieurs habitant·es se sont également approché·es de la Municipalité afin de demander la création d'un « parcours vita », notamment dans la zone du bord du lac. La Municipalité a dès lors répondu à la motion précitée (traitée comme un postulat) de Madame la Conseillère communale Anne Gillardin-Graf en annonçant, dans le cadre du rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains sur divers postulats ayant perdu leur objet ou leur actualité, aux fins d'épurer la liste des objets en suspens, du 2 septembre 2022, la réalisation de parcours de santé intergénérationnels. Le Conseil communal en a pris acte le 1^{er} juin 2023.

A cet égard, la Municipalité s'est orientée sur la réalisation d'un premier parcours dans la zone de la plage, en remplaçant l'ancien parcours santé datant des années 1980 qui a dû être démonté en raison de son état.

Le projet du premier parcours de la plage est détaillé dans l'annexe 1 ; cette balade prévoit un parcours de 2,487 km sans dénivelé. Six postes seront disséminés sur le parcours et pourvus d'un totem proposant 3 faces, dont une face avec la carte du parcours et une thématique imagée, une face expliquant l'exercice de "coordination/mobilité" et une face celui de "renforcement/cardio".



Projet du premier parcours de la plage

Le premier tracé prévu étant en zone de forêt et à la limite de la Grande Cariçaie, une collaboration a été mise en place avec la Direction générale de l'environnement, par l'intermédiaire de son inspecteur des forêts, ainsi qu'avec l'association de la Grande Cariçaie. Afin d'assurer la fréquentation de Balade ActYv, les différents itinéraires proposés à la population seront animés plusieurs fois par années avec différentes activités (balade accompagnées par des coaches, mise en place d'enquêtes/chasses au trésor, etc.).

Le parcours Balade ActYv de la plage est une première étape qui, par la suite, devrait déboucher sur la création d'autres parcours. Tous auront en commun une centration sur l'inclusion, que ce soit via l'encouragement à l'activité physique des personnes en situation de handicap moteur, la promotion des activités intergénérationnelles (lien avec le futur parc Hopp-la aux Quatre-Marronniers par exemple), etc. L'idée générale est de connecter la ville et ses espaces publics avec des parcours ludiques afin d'encourager l'activité physique via des déplacements en mobilité douce.

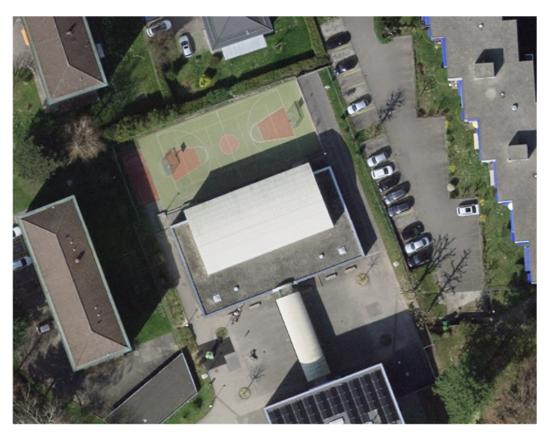
Les éléments financiers du projet de parcours Balade ActYv de la plage sont détaillés ainsi :

Nature de la dépense	Prix
Signalétique - Totem triangle	25'800 CHF
Signalétique - Graphisme panneaux y.c. illustrations	34'100 CHF
Signalétique – Impressions des panneaux	1'500 CHF
Engins - 4 nouveaux postes + 2 à modifier, avec fondations et zones de chute. Marquage – bois coloré + poteaux avec panneaux	123'600 CHF
Total HT	185'000 CHF
TVA 7.7%	14'245 CHF
Total TTC	199'245 CHF
Total TTC arrondi	200'000 CHF
Sponsors divers	-20'000 CHF
Total net à charge de la Ville	180'000 CHF

Un montant total de CHF 200'000.- a été porté au plan des investissements 2023-2032 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour ce projet (ligne n° 1720), ainsi qu'un soutien au projet estimé à hauteur de CHF 20'000.- (ligne n°1720.1).

2. Terrain de sport de la Villette

Le terrain de sport de la Villette, situé dans le périmètre scolaire de l'Etablissement primaire Edmond-Gilliard, est vétuste et ne permet plus d'exercer une activité physique dans de bonnes conditions. Equipé de buts de football et de paniers de basketball, il est principalement utilisé par l'établissement primaire et par les jeunes du quartier. Sa rénovation permettrait d'en optimiser les usages, en complément du projet d'aménagement de la cour d'école réalisé en exécution du préavis PR 21.31PR, accepté par le Conseil communal le 4 novembre 2021, et dont l'inauguration a eu lieu le 13 mai 2023. En effet, le projet initial prévoyait un mur de grimpe et des pare-ballons, mais ces améliorations et cette réfection n'ont pas pu être intégrées au chantier de la cour d'école car l'importance financière d'une installation sportive de ce type aurait, à elle seule, représenté les 2/3 du budget de réaménagement de la cour d'école.



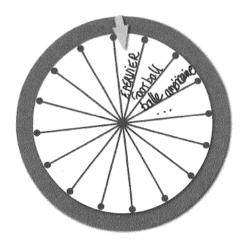
Vue du ciel du préau avant réaménagement, de la salle de gymnastique et du terrain de sport de la Villette

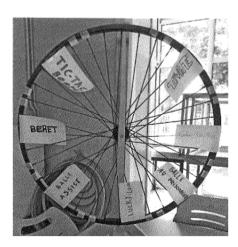
Le projet de rénovation prévoit le remplacement du revêtement du terrain, la réalisation d'un petit mur de grimpe, l'installation d'une roue d'activités, de pare-ballons, ainsi que divers aménagements paysagers. Ces interventions doivent permettre de rendre le terrain plus inclusif, en répondant aux besoins de l'ensemble des enfants et des habitant-es du quartier, et en diminuant l'impact sonore des ballons. En détails, la rénovation comprend :

- Le remplacement de la moquette actuelle du terrain, déchirée et très usée, par du tartan, avec un nouveau marquage;
- Le maintien des barres d'agrès, avec une extension du tartan du terrain ;
- L'installation d'un mur de grimpe pour enfants derrière l'un des buts, côté est ;
- La pose de pare-ballons derrière les buts, côtés est et ouest.

Comme le montrent différentes études et les observations de terrain, il est délicat d'avoir un terrain dédié au football dans une cour d'école sans créer d'inégalité d'accès à l'espace entre les différents enfants. Deux démarches ont dès lors été entreprises pour pallier cette situation :

 D'une part, une « roue des activités » a été construite afin d'encourager enseignant es et élèves à varier les jeux et à les rendre plus inclusifs. Ces différents éléments ont été présentés lors d'une séance d'établissement en avril 2023. La réception du projet par le corps enseignant a été excellente et les échanges très constructifs.





Exemples de « roue d'activités » tirés de l'ouvrage Faire je(u) égal : Maruéjouls E., Faire je(u) égal, Double Ponctuation, 2022.

De plus, deux enseignantes de l'établissement ont été mises en relation avec une animatrice pédagogique d'éducation physique et sportive, sur conseil du Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud, afin de déterminer quels jeux pourraient figurer sur la roue des activités. L'animatrice pourra également apporter son expertise quant au marquage du terrain de sport lors de la phase de rénovation.

 D'autre part, des ateliers ont été organisés sur place avec des groupes de filles du quartier de la Villette. Cette démarche, accompagnée par une spécialiste genre et sport, avait pour but de comprendre comment le marquage du terrain pourrait être revu (et éventuellement les alentours du terrain différemment aménagés) pour mieux inclure les filles dans cet espace principalement utilisé aujourd'hui par des garçons, et comment l'espace pourrait être animé à l'avenir dans ce but. Les éléments financiers du projet sont détaillés comme suit :

Nature de la dépense	Prix
Conception et direction de travaux	40'980 CHF
Jeux (prises escalade, parois pare-ballons, roue des activités)	25'000 CHF
Aménagement paysage + technique/déplacement lumière	38'770 CHF
Tartan	67'480 CHF
Supplément marquage	2'500 CHF
Divers et imprévus	10'000 CHF
Total HT	184'730 CHF
TVA 7.7%	14'225 CHF
Total TTC	198'955 CHF
Total TTC arrondi	200'000 CHF
Participation du Fonds du sport vaudois (20%) et du Fonds sport-santé	-30'000 CHF
de l'Etat de Vaud (25/m2) pour le tartan	
Total net à charge de la Ville	170'000 CHF

Considérant qu'un montant de CHF 40'000.- peut être financé par le crédit d'investissement de CHF 2'160'000.- déjà accordé à cet effet dans le cadre du préavis PR 21.31PR susmentionné, un montant additionnel de CHF 160'000.- a été porté au plan des investissements 2023-2032 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour ce projet (ligne n° 1723), ainsi qu'un soutien estimé au projet à hauteur de CHF 30'000.- (ligne n° 1724).

3. Infrastructures sportives itinérantes

Les infrastructures sportives itinérantes sont des structures déplaçables. Elles permettent de multiplier les usages des différents sites – un terrain de basket peut ainsi se transformer quelque temps en pumptrack ou en terrain de street floorball – et d'opérer une action d'animation sportive de précision dans les quartiers.

Pumptrack mobile

Un pumptrack est une piste fermée parsemée de bosses et de virages relevés. Historiquement destiné aux VTT et BMX, le pumptrack peut être utilisé par tout engin à roues ou à roulettes non motorisé. Le terme « pumptrack » qui se compose des mots anglais « pump » (pomper) et « track » (piste) fait référence aux mouvements à effectuer avec les bras et les jambes pour se déplacer sur le circuit.

La Suisse a organisé en 2019 les premiers championnats du monde de pumptrack reconnus par l'Union cycliste internationale. En 2022, dans le cadre de l'année du vélo, Yverdon-les-Bains avait accueilli durant quelques semaines un pumptrack mobile, mis à disposition par le Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (voir photographie cidessous). Il avait été placé sur les terrains de basketball des Rives du lac. L'installation avait largement convaincu, de même que dans les autres communes qui l'avaient accueillie. La totalité des personnes ayant répondu au sondage), accessible depuis l'installation, avait dit souhaiter que la Ville acquière elle-même un pumptrack mobile.

D'après nos constats et les données dont disposent les autres services des sports de la région, les pumptracks attirent des publics très mixtes en termes d'âge et de genre. Ils présentent de plus l'avantage de développer les aptitudes motrices les plus diverses, tout encourageant la population à adopter un comportement en faveur de la mobilité douce (vélo, trottinette...).



Pumptrack mobile installé aux Rives du lac durant l'été 2022

Terrain de street floorball

Le street floorball est né en Suisse en 2021. Il s'agit d'une nouvelle forme de unihockey guidée par la devise « Reduced to the max ! » : peu d'équipement, pas de gardien... Sa pratique est promue par Swiss Unihockey car elle permet, en raison des caractéristiques susmentionnées, d'augmenter le nombre d'utilisateur·trices potentiel·les.

Yverdon-les-Bains est l'une des villes du unihockey en Suisse romande depuis la création de l'Unihockey Club Yverdon en 1992. Son équipe féminine a évolué en Ligue nationale B pendant plusieurs années. Malgré le fait qu'elle ait récemment demandé sa relégation administrative en 1ère ligue, la dynamique reste intacte et le club compte plus de 200 membres.



Exemple de terrain de street floorball installé par l'entreprise Sportagon

La surface du terrain est modulable et permet une adaptation selon l'espace disponible. A l'instar du pumptrack, le terrain de street floorball pourra être utilisé comme animation lors des événements organisés par la Ville. L'entreprise BoxUp propose désormais des casiers connectés plus grands, permettant d'y ranger du matériel plus encombrant. Cette solution, qui sera financée par les budgets ordinaires, devrait par exemple permettre de stocker des cannes pour le street floorball à côté du terrain.

Les éléments financiers des deux projets sont détaillés comme suit :

Nature de la dépense	Prix
Pumptrack mobile (offre Flying Metal)	83'831 CHF
Pumptrack type « Monaco »	70'851 CHF
Rampes de montée et descente	3'600 CHF
Impression du logo et des règles d'utilisation (4x)	880 CHF
Transport	5'000 CHF
Montage par l'entreprise et instructions au service communal	3'500 CHF
Terrain de street floorball (offre Sportagon)	28'500 CHF
Sol Gerflor (387m²)	21'500 CHF
Bandes et but	7'000 CHF
Total HT	112'331 CHF
TVA 7.7%	8'649 CHF
Total TTC	120'980 CHF
Total TTC arrondi	120'000 CHF
Subventions diverses	30'000 CHF
Total net à charge de la Ville	90'000 CHF

Un montant total de CHF 120'000.- a été porté au plan des investissements 2023-2032 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour ce projet (ligne n° 1719), ainsi qu'un soutien estimé au projet à hauteur de CHF 30'000.- (ligne n°1719.1).

4. Coûts totaux et financement

Résumé des coûts		
Balade ActYv	Coûts totaux	200'000 CHF
	./. participations & subventions	-20'000 CHF
Terrain de sport de la Villette	Coûts totaux	200'000 CHF
	./. participations & subventions	-30'000 CHF
Infrastructures sportives itinérantes	Coûts totaux	120'000 CHF
	./. participations & subventions	-30'000 CHF
	Total des coûts	520'000 CHF
	./. financement existant (préavis PR 21.31PR)	-40'000 CHF
	./. subventions	-80'000 CHF
	Total à financer à charge de la Ville	400'000 CHF

L'investissement nécessaire pour le développement d'installations sportives et d'activité physique de quartier se monte à :

Réalisation et achats d'installations	Compte n°	480'000 CHF, dont 400'000
sportives de quartier	30.320200.23	CHF en charge nette pour la
		Ville

Les charges annuelles d'exploitation sur ce compte s'élèvent à CHF 60'480.-. Elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi pour CHF 2'880.-, l'amortissement pour CHF 48'000.- et les frais d'entretien pour CHF 9'600-. La dépense sera amortie sur 10 ans.

Ces projets figurent au Plan des investissements 2023-2032 (lignes n° 1719, 1719.1, 1720, 1720.1, 1723, 1724).

5. Calendrier

2023-2024	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Achat des infrastructures sportives itinérantes											
Travaux d'aménagements du terrain de sport de la Villette											
Travaux d'aménagement du parcours Balade ActYv à la plage											
Inauguration du parcours Balade ActYv à la plage											
Inauguration du terrain de sport de la Villette											

6. Rapport sur le postulat du 12 décembre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff « Pumptrack »

Dans un postulat du 12 décembre 2019, Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff avait demandé à la Municipalité « d'étudier un projet d'aménagement d'un Pumptrack à proximité du skatepark » du parc des Rives.

Entre-temps, dans le cadre de l'Année du Vélo dans le canton de Vaud en 2022, Yverdon-les-Bains a eu l'opportunité d'accueillir quelques temps le pumptrack mobile prêté par le Service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud. L'intérêt porté par la population à cette infrastructure ainsi que son caractère modulable et itinérant a convaincu la Municipalité d'en faire l'achat. Cette installation pourra non seulement animer le parc des Rives durant l'été, mais également être scindée et déplacée dans différents lieux et quartiers le reste du temps. Elle pourra finalement être utilisée lors d'événements organisés par la Ville.

A cet avantage de flexibilité, il faut ajouter le fait que les communes de Sainte-Croix et Bullet discutent actuellement de la construction d'un pumptrack goudronné et fixe dans le cadre du projet de Skills Centre Ste-Croix/Les Rasses. Dans sa séance du 15 mars 2023, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé d'accorder un soutien de CHF 5'000.- à ce projet et d'en devenir ainsi « Sponsor Or », considérant que cette nouvelle installation serait un atout touristique pour la région. Les pratiquant·es les plus chevronné·es pourront ainsi utiliser cette infrastructure non loin d'Yverdon-les-Bains, complémentaire au pumptrack mobile installé en ville. Cette réflexion s'inscrit dans le projet de développement d'un concept régional des installations sportives qui devra permettre à terme de mutualiser les ressources entre les communes du Nord vaudois et de s'assurer d'une offre régionale complète en la matière.

La Municipalité estime que les considérations contenues dans le présent préavis répondent au postulat. Le présent préavis fait dès lors office de rapport sur le postulat. La Municipalité demande au Conseil communal d'en prendre acte.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide:

<u>Article 1</u>: La Municipalité est autorisée à réaliser et acheter les installations sportives de quartier mentionnées dans le présent préavis.

Article 2: Un crédit d'investissement de CHF 480'000.-, dont CHF 400'000.- à charge nette de la Ville, lui est accordé à cet effet.

Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte 30.320200.23 « Réalisation d'installations sportives de quartier » et amortie en 10 ans.

Article 4 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat du 12 décembre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff « Pumptrack ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

P. Dessemontet

Le Secrétaire :

F. Zürcher

<u>Délégué de la Municipalité</u> : Monsieur François Armada, municipal en charge des sports et

de l'activité physique

Annexes:

- 1. Balade ActYv Descriptif du projet de parcours à la plage
- 2. Postulat du 12 décembre 2019 de Monsieur le Conseiller communal Brian Oosterhoff

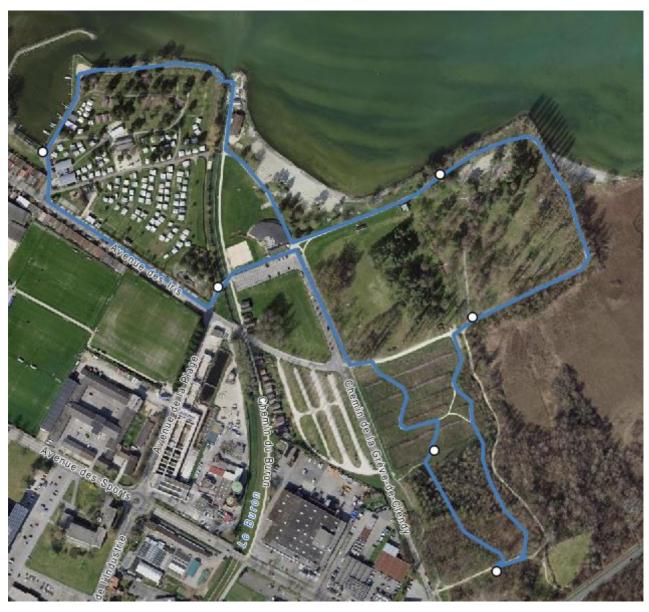


Plage





Parcours





2,487





6 postes



Terre, copeaux, tout venant, béton



Zone forêt, ONG, différents sols, structures déjà existantes

Cette balade englobe l'ancien parcours santé de la plage créé en 1986, qui a été démonté étant devenu inutilisable.

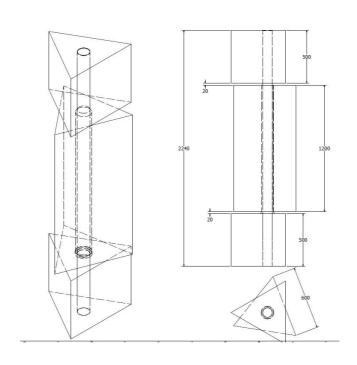
Signalétique

Chaque poste est pourvu d'un totem avec partie centrale tournante. La partie centrale du totem est composée de 3 faces avec :

- 1. Carte de la balade et thématique (photos)
- 2. Exercice de coordination/mobilité
- 3. Exercice de renforcement/cardio

La partie basse du totem comprend un "le saviez-vous destiné aux enfants" sous forme ludique et éducative et la partie haute renseigne sur le symbole de la balade à suivre et la·les thématique·s traitée·s sur le poste.

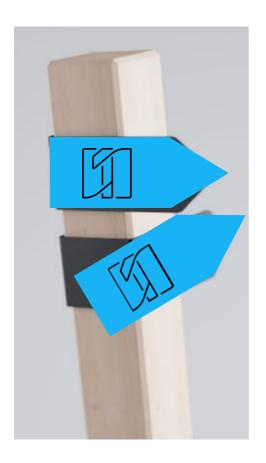
La thématique est traitée de manière ludique sous forme de photo principalement et les exercices sont expliqués à l'aide d'illustrations spécialement conçues pour Balade ActYv.





Signalétique

Entre chaque poste, une signalétique est mise en place afin de guider les participants sous forme de poteaux à chaque intersections (avec le logo de la balade) et sous forme de troncs colorés au sol tous les 200 mètres.

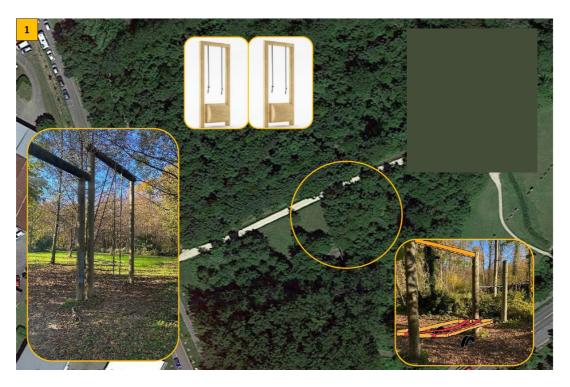




La géolocalisation et le guidage par le biais d'une application mobile est en cours d'étude.



Forêt des Grèves de Clendy (vers les Menhirs)





Rouleau: CHF 9'800

SUP: CHF 4'250

Total CHF 14'050

La structure déjà existante est conservée et réutilisée pour diminuer les coûts



Photos des Menhirs et explications/anecdotes y relatives

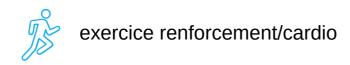


Le saviez-vous pour les enfants sur les Menhirs

Poste commun avec le projet de balade du parc des Quatre-Marronniers (intergénérationnel).



exercice coordination/mobilité





Entrée forêt des Grèves de Clendy (le long du canal)





Troncs: CHF 3'660

Barres d'obstacles : CHF 5'168

Poteaux escaliers : CHF 5'390

Slalom: CHF 4'600

Mains courantes: CHF 6'990



Photos de la Grande Cariçaie avec carte et explicatifs

Total CHF 25'808



Le saviez-vous pour les enfants sur la Grande Cariçaie



exercice coordination/mobilité



exercice renforcement/cardio



Entre les deux plages le long de la rive du lac





Pyramide escalade : CHF 21'700



Photos d'oiseaux rares et rassemblement d'oiseaux avec caractéristiques et informations



Le saviez-vous pour les enfants sur les oiseaux



exercice coordination/mobilité



exercice renforcement/cardio



Port





Croix: CHF 10'430

Mains courantes: CHF 4'370

Total CHF 14'800

Le sol doit être aménagé afin d'accueillir des personnes en chaise et à mobilité réduite



Photos du port et présentation du projet de redynamisation des rives (à coordonner avec le Service de l'urbanisme)



Le saviez-vous pour les enfants sur les bâteaux

"

Poste commun avec le projet de balade aux rives du lac (inclusif).



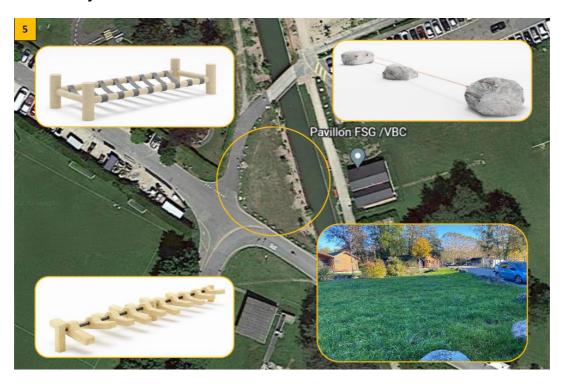
exercice coordination/mobilité



exercice renforcement/cardio



Entre le jardin de la circulation et le canal





Marches mouvantes: CHF 10'750

Echelle: CHF 2'850 Total CHF 15'550

Slackline: CHF 1'950



Photos du quartier des Iris et explicatifs/anecdotes



Le saviez-vous pour les enfants sur le quartier des Iris



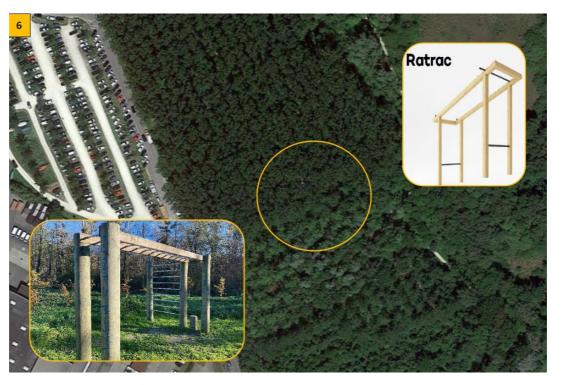
exercice coordination/mobilité



exercice renforcement/cardio



Forêt des Grèves de Clendy





Ratrac : CHF 2'500

La structure déjà existante est conservée et réutilisée pour diminuer les coûts



Arbres et biodiversité



Le saviez-vous pour les enfants sur la biodiversité



exercice coordination/mobilité



exercice renforcement/cardio

Monsieur le Président, Chères et Chers Collègues,

L'espace de loisirs des Rives du Lac connaît une fréquentation en constante augmentation et les infrastructures sportives présentes y contribuent pour beaucoup.

Ce succès est aussi dû au skatepark qui est très populaire, même au delà de notre Région. Cette réputation fait que le nombre de pratiquants est parfois très élevée et on peut parler de sur-fréquentation certains jours.

Ce soir j'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui complètera cette zone par un Pumptrack. Qu'est un Pumptrack me direz vous ? Alors je vais essayer de vous l'expliquer. Un Pumptrack est une aire de pratique libre d'accès, avant tout conçu pour les vélos/BMX qui avancent sans pédaler, en « pompant » avec le haut du corps. Elle est aussi praticable aux autres types de vélos ainsi qu'aux trottinettes et skateboards.

C'est une infrastructure complémentaire, conçu pour s'échauffer avant d'accéder au Skatepark, diminuant les blessures par un échauffement ludique. Selon la conception choisie, elle permet d'aménager plusieurs pistes de différents niveaux, marqués par des couleurs, comparables aux pistes de ski.

L'implantation d'un Pumptrack est peu contraignante car on peut dérouler les surfaces de pratique à souhait en tenant compte de la configuration du terrain et des besoins des utilisateurs. Un accès libre permet un pratique de tout niveau: d'enfants débutants au RedBull contests. A noter que le finale du World Tour 2019 a eu lieu à Berne cette année. Yverdon-les-Bains aura une carte à jouer car, hormis quelques stations d'hivers, peu de réalisations dignes de ce nom existent en Romandie

Ces coûts sont plus raisonnables qu'un Skatepark et une telle infrastructure a un impact limité sur la perméabilité du sol.

La dépense connaitra un retour d'investissement non pas en termes financières, car ce type d'infrastructure est en principe libre d'accès, mais plutôt en termes d'image et d'attraction pour des futures contribuables.

En même temps, l'état difficile des finances de notre Ville nous incitent à explorer d'autres sources de financement. Il est probable que la Fondation "Fonds du sport Vaudois" entrera en matière pour soutenir un tel projet car la Swisslos a cofinancé à hauteur de 30% des projets de ce type outre-Sarine. Il existe aussi des modes de financement participatif

de type « Buy a brick » avec lequel la Ville de Berne à réussi de lever près de 1'000'000.- CHF pour sa nouvelle Fosse aux Ourses.

Postulat.

Afin d'enrichir la Parc des Rives du Lac avec une infrastructure complémentaire, je soumets à notre Conseil ce postulat demandant à la Municipalité d'étudier un projet d'aménagement d'un Pumptrack à proximité du Skatepark, si possible en y associant une levée de fonds participative pour financer sa réalisation.

Brian Oosterhoff